

Le Président



Papeete, le 20 OCT. 2020

N° 2237/2020/APF/SG/SAF

Mesdames et Messieurs les agents
administratifs de l'assemblée de la Polynésie
française

AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

L'assemblée de la Polynésie française organise un examen professionnel sur épreuve pour l'accès au grade d' :

Administrateur principal du cadre d'emplois des administrateurs de l'assemblée de la Polynésie française

L'examen est ouvert : aux administrateurs réunissant au moins deux (2) ans d'ancienneté de services effectifs dans le 7^{ème} échelon de leur grade.

La durée de service requise s'apprécie au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle est dressé le tableau d'avancement, soit au **1^{er} janvier 2020**.

L'épreuve unique aura lieu le jeudi 12 novembre 2020 à 8 heures.

Un centre d'examen est ouvert à **Papeete**.

Retrait des dossiers d'inscription :

Les dossiers d'inscription sont à retirer au Service administratif et financier de l'assemblée de la Polynésie :

**Porte 2.01 au 2^e étage de l'immeuble Tetuna'e
Rue du Docteur Cassiau,
Tél : 40 41 63 58**

ou à télécharger sur le site internet : www.assemblee.pf à compter du **20 octobre 2020**.

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.

**LA DATE LIMITE DE DÉPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE
AU SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER EST FIXÉE AU
vendredi 30 octobre 2020 à 16 heures.**

Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.



Pour le président,
La 1^{ère} vice-présidente,

Sylvana PUHETINI